

ACTES

RENCONTRES ARTS ET AMÉNAGEMENT

dans les territoires du grand paris

29/09/16 Riche industrielle Babcock, La Courneuve

sommaire

4

OUVERTURE

patrick BRAOUEZEC, président de Plaine Commune

gilles POUX, maire de La Courneuve, vice-président de Plaine Commune

nicole DA COSTA, directrice Régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France

6

PRÉSENTATION DU PLAN GUIDE « ARTS ET AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES »

pascal FERREN, directeur-adjoint du pOlau -
Pôle des arts urbains

7

FAIRE MÉTROPOLE AVEC DES DYNAMIQUES ARTISTIQUES INTÉGRÉES

TABLE RONDE

ANIMÉE PAR **MAUD LE FLOC'H**

Directrice du pOlau - Pôle des arts urbains

hortense ARCHAMBAULT, directrice de la MC93

patrick BRAOUEZEC, président de Plaine Commune

marie-pierre BOUCHAUDY, chargée de mission
auprès de la ministre de la Culture et de
la Communication

stéphane CORDOBES, responsable de la prospective et des
études, Commissariat Général à l'Égalité des Territoires

pierre MANSAT, conseiller de la Maire, Ville de Paris

martin VANIER, géographe, professeur à l'École
d'Urbanisme de Paris

10

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF URBANISME TRANSITOIRE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

élodie LACHAUD, chargée de mission à la Direction
de la Planification, de l'Aménagement et des Stratégies
Métropolitaines, Conseil régional d'Île-de-France

12

DYNAMIQUES ARTISTIQUES, OCCUPATIONS TEMPORAIRES ET PRÉFIGURATION

TABLE RONDE

ANIMÉE PAR **PAUL CHANTEREAU**

Architecte, Bellastock

« LES GRANDS VOISINS », HÔPITAL SAINT-
VINCENT-DE-PAUL, PARIS : INVESTISSEMENT
D'UN LIEU TEMPORAIREMENT INOCCUPÉ

nicolas DETRIE, directeur, Yes we camp

simon LAISNEY, directeur général, Plateau Urbain

marion WALLER, conseillère urbanisme et attractivité
au cabinet de Jean Louis Missika, Ville de Paris

« PLAY GROUES » APPEL À MANIFESTATIONS
D'INTÉRÊT, NANTERRE : DÉCLOISONNER LES
MÉTIERS DE LA CONCEPTION URBAINE

geneviève BERMANOS,

directrice de l'aménagement, Ville de Nanterre

laurence DUPOUY-VEYRIER,

directrice du développement culturel, Ville de Nanterre

céline CRESTIN,

directrice de l'aménagement urbain, EPADESA

16

DYNAMIQUES ARTISTIQUES, MOBILITÉ ET MAILLAGE DU TERRITOIRE

DIALOGUE

ANIMÉ PAR **STÉPHANE LEMOINE**

Urbaniste Architecte, AP 5

LE SCHÉMA DIRECTEUR DES ACTIONS CULTURELLES DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS (SGP), CONNECTER LA CULTURE ET L'INFRASTRUCTURE

Pierre-Emmanuel Bécherand, responsable de la culture et de la création, Société du Grand Paris

L'ART ET LA CULTURE DANS L'ESPACE PUBLIC, DES CHANTIERS STRATÉGIQUES POUR LE TERRITOIRE

David Raynal, directeur de la culture, du patrimoine, du sport et des loisirs, Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Françoise Billot, chargée de projets, mission de coopération territoriale, Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

19

ÉTAT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE : DE L'ART DE FABRIQUER ET DE PENSER LA VILLE

Pauline Guinard, maître de conférences en géographie, ENS Paris

20

PLAINE COMMUNE, DYNAMIQUES ARTISTIQUES ET PRODUCTION D'INNOVATION URBAINE

TABLE RONDE

ANIMÉE PAR **PASCAL FERREN**, directeur

Adjoint du pOlau – Pôle des arts urbains

LA DÉMARCHE « TERRITOIRE DE LA CULTURE ET DE LA CRÉATION » PLAINE COMMUNE – UNE EXPÉRIENCE PILOTE

Valentine Roy, chargée de mission Territoire de la culture et de la création, Plaine Commune

Damaly Chum, directrice générale adjointe en charge du développement urbain et social, Plaine Commune

Julien Beller, architecte, Président du 6B

Sarah Harper, metteur en scène, Fiches théâtre urbain

David Cocheton, directeur général adjoint, Plaine Commune Développement

23

MOTS DE CLÔTURE

Maud Le Floc'h, directrice du pOlau – Pôle des arts urbains

Patrick Braouezec, président de Plaine Commune

Danièle Premel, vice-présidente au Développement Culturel de la Métropole du Grand Paris



OUVERTURE DES RENCONTRES ARTS ET AMÉNAGEMENT DANS LES TERRITOIRES DU GRAND PARIS

LE JEUDI 29 SEPTEMBRE 2016, PLAINE COMMUNE ET LE POLAU - PÔLE DES ARTS URBAINS - ONT CO-ORGANISÉ UNE JOURNÉE DE RENCONTRES SUR LE THÈME «ARTS ET AMÉNAGEMENT DANS LES TERRITOIRES DU GRAND PARIS».

patrick braouezec
PRÉSIDENT
DE PLAINE COMMUNE

gilles poux
MAIRE DE LA COURNEUVE,
VICE-PRÉSIDENT DE PLAINE COMMUNE

nicole da costa
DIRECTRICE RÉGIONALE DES AFFAIRES
CULTURELLES D'ÎLE-DE-FRANCE

D Plaine Commune est identifiée comme Territoire de la culture et de la création au sein du Grand Paris, dans le cadre du contrat de développement territorial signé en janvier 2014 avec l'État. L'ambition est de positionner la culture comme fil rouge du développement urbain, économique et social du territoire. Plaine Commune, et les neuf villes qui la composent, participent ainsi de l'affirmation que la culture est un moteur de développement urbain, économique et social et un levier de participation des habitants à la fabrique de la ville. C'est cette vision intégrée de la culture que Plaine Commune entend porter à l'échelle métropolitaine.

Cette orientation se traduit en une démarche-projet Territoire de la culture et de la création, qui consiste à imprégner d'une démarche culturelle l'ensemble des politiques publiques portées par Plaine Commune (transport, aménagement, rénovation urbaine, habitat, environnement, économie). Plaine Commune n'exerçant pas la compétence culture, ce travail se fait en articulation avec les politiques culturelles des villes. Cela se traduit par une meilleure attention donnée au patrimoine dans la ville, par des démarches d'accompagnement culturel des mutations urbaines impliquant les habitants, par la promotion de l'art dans la ville, par un accompagnement des artistes et acteurs culturels pour le développement de leurs activités.

Le site de Babcock est un projet emblématique de la démarche Territoire de culture et de création. Aujourd'hui en friche, ce site a accueilli par le passé et jusqu'en 1978 l'activité de l'entreprise Babcock & Wilcox. En 2014, Mathieu Poitevin, Fabrice Lextrait et Marie-Pierre Bouchaudy se voient confier une

étude préopératoire dans laquelle ils développent l'idée d'un projet-processus. Ils cherchent à identifier des opportunités, des porteurs potentiels de projets temporaires et pérennes pour ce site. Nait alors une idée : donner carte blanche à la MC93, maison de la culture de Bobigny alors en travaux, pour tester de nouveaux usages sur le site en friche. La MC93 associée à la scène conventionnée Houdremont et la Maison des Jonglages, a alors imaginé différents temps culturels dans l'objectif de réactiver le site, de le donner à voir et de tester son potentiel artistique et culturel. Le choix de ce site pour accueillir la rencontre Arts et Aménagement a donc semblé évident.

Aujourd'hui, les recherches autour des relations qui existent entre art, culture et aménagement se développent. Le ministère de la Culture a commandé au pOlau le Plan Guide Arts et Aménagement des territoires, pour documenter l'actualité de cette question et l'illustrer par des exemples concrets. Ce travail est envisagé comme un outil pour développer les échanges entre aménagement et culture au sein du développement territorial. Cette démarche repose sur une conviction, qui rejoint celle de Plaine Commune, celle que l'art et la culture sont au cœur des problématiques liées au vivre-ensemble et qu'ils sont une des modalités de la relation entre la ville en mutation et ses habitants.

L'ambition est de positionner la culture comme fil rouge du développement urbain, économique et social du territoire.



PRÉSENTATION DU PLAN GUIDE

« ARTS ET AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES »

pascal ferren

DIRECTEUR-ADJOINT DU POLAU -
PÔLE DES ARTS URBAINS

Le pOLau – Pôle des arts urbains observe et agit entre le champ de la création artistique et celui des mondes urbains. Créé en 2007 à l'initiative de Maud Le Floc'h, urbaniste, le pOLau intervient en tant qu'incubateur ou producteur de projets artistiques liés à la ville, en tant qu'accompagnateur de la création dans son inscription urbaine, mais également au titre d'urbaniste culturel : intégration de stratégies culturelles aux projets de transformation urbaine, réponses artistiques et culturelles dans les dynamiques de (re)qualification urbaine...

La création artistique œuvre désormais avec les enjeux d'aménagement : mobilité, écologie, cohésion sociale... Elle s'inspire et se nourrit de ces nouveaux enjeux et des incertitudes ambiantes :

- D'un côté, le domaine de la création artistique voit poindre des démarches contextuelles qui privilégient la « valeur d'usage » de l'art.
- De l'autre, le domaine de la production de la ville et des territoires est en quête d'outils dynamiques de transformation. Les mouvements récents de contestation de projets d'aménagement (barrages, aéroports, zones de loisirs, etc.), les restrictions budgétaires, les questions de transition écologique, l'obligent à convoquer des approches inventives.

De ces nouveaux enjeux naissent de nombreuses initiatives. Le Plan-Guide « Arts et Aménagement des Territoires » est l'une d'elles. Cette étude nationale réalisée pour le compte de la Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture, a pour objectif de repérer et d'analyser plus de 300 de ces initiatives croisant Arts et Territoire. Elle identifie un courant structurel, nouvelle opportunité pour l'action territoriale comme pour le secteur de la culture qui s'ouvre à de nouvelles commandes.

Cette étude met en exergue deux phénomènes :

- Le monde de la création et de la culture révisé ses modèles d'actions : en inventant des modèles de production, en convoquant la transdisciplinarité, en privilégiant les processus aux formes, en interagissant avec l'espace social, les publics et les territoires.
- Du côté de l'aménagement des territoires, les outils classiques ne sont plus adaptés aux enjeux contemporains. Le tout-planification, l'investissement à long terme, les traditionnelles méthodologies de projets, sont rattrapés par de nouvelles approches plus flexibles et tactiques. Des questions telles que l'usage ou l'aménagement réversible, amènent à penser de nouveaux outils. De nombreux appels à projets et marchés publics, croisant approches artistiques et développement territorial, sont désormais émis par des institutions, collectivités locales, établissements publics, structures privées, etc.

Le Plan-Guide fait l'état de cette nouvelle offre artistique, de cette nouvelle demande territoriale, et ainsi de la création d'un « marché » Arts et Aménagement des Territoires, encouragé par les préoccupations actuelles liées au développement durable, aux cultures de l'empowerment – participation citoyenne. Par ailleurs, les réformes territoriales invitent à repenser la question de l'aménagement et l'organisation des territoires : la compétence culturelle intervient comme possible outil de coopération, d'identité et de médiation.

Les réformes territoriales invitent à repenser la question de l'aménagement et l'organisation des territoires : la compétence culturelle intervient comme possible outil de coopération, d'identité et de médiation.

FAIRE MÉTROPOLE AVEC DES DYNAMIQUES ARTISTIQUES INTÉGRÉES

TABLE RONDE ANIMÉE PAR MAUD LE FLOCH
Directrice du pOlau - Pôle des arts urbains

hortense archambault
DIRECTRICE
DE LA MC93

patrick braouezec
PRÉSIDENT
DE PLAINE COMMUNE

marie-pierre bouchaudy
CHARGÉE DE MISSION AUPRÈS
DE LA MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

stephane cordobes
RESPONSABLE DE LA PROSPECTIVE
ET DES ÉTUDES AU COMMISSARIAT
GÉNÉRAL À L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

pierre mansat
CONSEILLER DE LA MAIRE,
VILLE DE PARIS

martin vanier
GÉOGRAPHE, PROFESSEUR
À L'ÉCOLE D'URBANISME
DE PARIS

Martin vanier

Le concept de « territoire » est épuisé dans sa fonction sociale, collective et culturelle actuelle. Le terme « aménagement » renvoie à un vocabulaire employé dans les années 1960 pour décrire une réalité de cette époque. Aucun de ces deux termes ne permet donc de discuter des phénomènes et des espaces contemporains.

Le concept de territoire renferme la notion de « vivre-ensemble ». Aujourd'hui, nous affirmons que la société contemporaine est défaillante dans le « vivre-ensemble ». Mais il faut veiller à ne pas avoir une approche nostalgique de la question qui s'appuie sur le fantasme de liens sociaux passés qui n'ont jamais existé. Nous expérimentons aujourd'hui une façon différente, ni pire, ni meilleure, de vivre ensemble. La question est alors plutôt de savoir quel « vivre-ensemble » nous voulons : « Est-ce un vivre entre nous ? Entre citoyens du monde ? Entre Européens ? Entre Français ? Entre Franciliens ? Entre habitants de quoi ? ». Le concept de territoire, parce qu'il enferme ce « vivre-ensemble », semble constituer un piège de la pensée collective sur ce qui peut faire société. Nous aurions moins besoin de nous attacher à un territoire que de reconnaître ce qui fait société dans la mobilité et le réseau. La société française est en train de fabriquer une multitude de territoires mais pas de « vivre-ensemble ».

Finalement, la question qui se pose aujourd'hui à l'art et la culture est : « comment l'art et la culture participent de la fabrication contemporaine de l'espace sans une nostalgie inutile pour le territoire et son affirmation ? »

La question qui se pose aujourd'hui à l'art et la culture est : « comment l'art et la culture participent de la fabrication contemporaine de l'espace sans une nostalgie inutile pour le territoire et son affirmation ? »

”

Hortense Archambault

L'ouverture de saison de la MC93 sur le site des anciennes usines Babcock, ainsi que la journée de cirque portes ouvertes, ont permis de réactiver ce site en friche, de le faire découvrir aux habitants de La Courneuve et des communes environnantes et de le faire redécouvrir aux anciens ouvriers sous un nouveau jour. L'association de partenaires différents a permis à ce projet de voir le jour et a contribué à mettre en valeur l'esprit du lieu, son histoire populaire, ouvrière. Ces actions ont donné à voir les liens qui existent entre développement culturel et développement urbain.

Un enjeu important du travail de la MC93 est de penser le territoire avec les artistes. Chaque artiste en résidence a une liberté totale. Il développe quelque chose qui comptera dans son parcours d'artiste mais aussi pour l'espace sur lequel il travaille, les gens qu'il rencontre. La relation que la MC93 a avec eux n'est pas institutionnelle. Elle estime qu'il s'agit de donner à l'artiste les moyens (financiers mais aussi humains) de réaliser un projet. Il lui semble que c'est autant le processus que le résultat final qui compte. L'artiste doit constituer une entité qui déplace les perceptions de manière récurrente.

Pierre Mansat

Le terme « faire métropole » est beaucoup utilisé aujourd'hui, alors que la métropole est déjà là. Outre le fait qu'il est difficile de l'enfermer dans des frontières administratives ou conceptuelles, le Grand Paris est particulier dans son lien au monde. On ne peut pas s'enfermer dans une notion de territoire qui serait stable dans sa définition géographique. Qu'on le veuille ou non, l'ouverture est complète. C'est ce qu'exprime le terme « Grand Paris ».

La réflexion menée ne peut faire abstraction du temps politique singulier dans lequel nous nous trouvons, celui de crises : politique, environnementale, économique et sociale notamment. Or ces crises sont à reconsidérer au regard de l'effervescence de la société française qui a envie de donner son avis, de participer. C'est ce qui s'exprime à travers la culture et l'art dans l'espace public car ces derniers permettent d'investir ce bouillonnement et d'ancrer la place des citoyens dans le processus de construction de leurs espaces de vie, de leurs mobilités, de leurs loisirs...

Dans la question métropolitaine, le rapport entre Paris et la banlieue est fondamental car le périphérique est, pour de nombreuses personnes, un objet et un symbole à franchir de manière quotidienne, et souvent dans des conditions inconfortables. Le projet est en cours. Les conditions sont déjà réunies pour que la création artistique dans la ville serve l'amélioration de la qualité de vie des habitants et usagers.

Stéphane Cordobes

On peut s'interroger sur le lien entre métropole et culture, sont-ils intimement liés ? À cette idée, il existe deux écueils.

Le premier c'est celui de voir dans le fait métropolitain tout ce qui tourne autour de la compétitivité, du geste majeur, de la société du spectacle. Dans le cas du Grand Paris, cela voudrait dire investir la dimension culturelle uniquement par le grand événement. Cela contribuerait, de fait, à repousser la construction culturelle de la métropolisation « par le bas » à un rang secondaire.

Le second écueil serait de considérer qu'il y a deux cultures distinctes : une au service de la métropole et une autre au service du développement local et de la cohésion sociale. C'est une question importante à se

poser, notamment dans la construction du Grand Paris, qui doit fonctionner pour ses habitants, et cela n'est possible que si cette frontière invisible entre ces deux mondes est dépassée.

Au travers des expériences référencées dans le Plan-Guide, on voit qu'une communication entre ces deux mondes est possible. Il existe bien, d'ores et déjà, un monde commun. L'artiste peut alors contribuer principalement de deux manières. D'abord, par sa nature même, l'art revendique le cosmopolitisme, le franchissement et le travail en réseau. Ensuite, il semble possible d'aller vers un usage de l'art dans une logique qui n'est pas simplement esthétique, mais aussi sociale, spatiale, au sens d'un embrayeur qui permet de construire du projet commun.

Marie-Pierre Bouchaudy

Ce n'est qu'à partir des années 1980 que la culture est envisagée comme un pilier du développement local. C'est surtout la politique de la ville qui a fait bouger les politiques culturelles. Très vite, on a poussé les périmètres. On a appris beaucoup mais on n'a pas assez capitalisé, alors que de nombreuses initiatives artistiques ont permis de secouer les représentations. Cela a permis un changement de paradigme important, quand on s'est rendu compte qu'en éprouvant les espaces, on pouvait générer des projets. Ce qui semble aujourd'hui changer, c'est la nécessité de penser une société qui est faite de mobilités plus que d'espaces fixes. Cela remet en cause des politiques culturelles jusqu'alors organisées autour des lieux. Il s'agit tout autant de penser les flux et les réseaux que de les relier.

Une démarche culturelle peut transformer les politiques publiques mais, le plus important, c'est qu'elle permet de prendre en compte les habitants. Les processus artistiques permettent de travailler la démocratie au niveau local en reliant de nombreux acteurs et en stimulant la participation des habitants. La dynamique ainsi insufflée par la création artistique peut ensuite être reproduite dans des questions sociétales plus larges.

« L'artiste peut avoir la même importance que l'architecte, l'aménageur ou le sociologue au sein de la démarche de projet. » Les politiques publiques ont donc intérêt à intégrer des démarches artistiques au sein des processus qu'elles commandent. Des centaines d'expériences de ce type ont déjà eu lieu et pourtant, partout, à chaque fois qu'est initiée une démarche de ce type, on a l'impression qu'il faut recommencer parce que ces expériences sont très peu documentées. Aujourd'hui, quand on veut faire de la concertation de manière un peu différente, on a recours à des équipes d'artistes. C'est une grande avancée pour faire tomber certaines résistances, mais les moyens sont rarement à la hauteur des ambitions.

une démarche culturelle peut transformer les politiques publiques mais, le plus important, c'est qu'elle permet de prendre en compte les habitants.



Le risque alors, c'est de tomber dans l'anecdotique, alors que l'enjeu démocratique est vraiment très important. Pour pallier ce risque, une attention toute particulière doit être portée à la commande publique, moment clé du projet pendant lequel sa réussite se joue.

patrick BRAOUEZEC

« *Ca n'a pas été évident de revoir nos politiques publiques au travers du prisme de l'art et de la culture !* » Nous nous sommes toujours appuyés sur des chercheurs, des artistes, pour être interpellés, pour avancer. Certains moments forts de participation citoyenne ont montré que l'art et la fête contribuent à faire de l'« en-commun » durable et à faire la ville d'une autre manière.

C'est pourquoi la culture doit être constitutive au projet métropolitain. Nous ne parlons donc pas ici d'une logique de gestion ou d'équipements, ni d'une seule approche

L'enjeu est de construire un maillage métropolitain à partir des identités et des singularités des territoires.



événementielle, mais bien d'un destin commun pour une approche sensible de la ville. La culture doit régénérer les politiques publiques.

La métropole est une somme de centralités et de particularités. Partout, il y a des lieux, des pratiques, des initiatives culturelles, instituées ou individuelles. Mais il y a des besoins, des attentes, des situations inégales, des circulations impossibles, des périmètres fermés les uns aux autres... L'enjeu est de construire un maillage métropolitain à partir des identités et des singularités des territoires.

TEMPS DE QUESTIONS / RÉPONSES ANIMÉ PAR MAUD LE FLOC'H
Directrice du pOlau – Pôle des arts urbains

Plusieurs questions sont posées sur le risque de l'instrumentalisation des artistes dans les processus d'aménagement.

Marie-Pierre BOUCHAUDY

Le risque d'instrumentalisation des artistes est très limité quand ils ont des projets forts. En revanche, on peut craindre une instrumentalisation des populations dans les processus de concertation. Les artistes sont en capacité de développer de nouveaux outils de participation des populations pour éviter cet écueil.



La culture doit régénérer les politiques publiques.

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF URBANISME TRANSITOIRE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Élodie Lachaud

CHARGÉE DE MISSION À LA DIRECTION
DE LA PLANIFICATION, DE L'AMÉNAGEMENT
ET DES STRATÉGIES MÉTROPOLITAINES
AU CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE

Afin de favoriser les actions permettant de transformer le temps long de l'aménagement urbain en un temps vivant et fertile, la Région Île-de-France propose, via un appel à manifestation d'intérêt intitulé « soutien aux initiatives d'urbanisme transitoire », d'aider des démarches d'innovation urbaine tournées vers l'urbanisme temporaire.

Il s'agit d'accélérer la réalisation de projets d'aménagements, d'en favoriser l'appropriation sociale et d'optimiser l'usage du foncier disponible, dans l'espace et dans le temps, redonnant ainsi de la valeur à des lieux délaissés. Ce dispositif s'adresse aux communes et aménageurs ainsi qu'aux associations œuvrant dans le champ économique.

Le dispositif a pour objectif d'encourager et de valoriser des pratiques et méthodologies innovantes dans le champ de l'aménagement urbain. Les projets soutenus encouragent les acteurs de l'aménagement à réfléchir à des temporalités nouvelles et à prendre conscience des potentialités de leur territoire via l'émergence, l'expérimentation urbaine et architecturale, la préfiguration ou l'activation d'espaces publics, l'occupation artistique et culturelle éphémère, l'expérimentation de nouveaux usages, l'animation et l'activation de chantiers, les actions de participation citoyenne...

Le dispositif a pour objectif d'encourager et de valoriser des pratiques et méthodologies innovantes dans le champ de l'aménagement urbain.



DYNAMIQUES ARTISTIQUES, OCCUPATIONS TEMPORAIRES ET PRÉFIGURATION

TABLE RONDE ANIMÉE PAR PAUL CHANTEREAU

Bellastock

« Les grands voisins », hôpital saint-vincent-de-paul, paris : investissement d'un lieu temporairement inoccupé

nicolas detrie
DIRECTEUR,
YES WE CAMP

simon Laisney
DIRECTEUR GÉNÉRAL,
PLATEAU URBAIN

marion waller
CONSEILLÈRE URBANISME ET ATTRACTIVITÉ
AU CABINET DE JEAN LOUIS MISSIKA, VILLE DE PARIS

En 2012, l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris confie le site de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul à l'association Aurore, spécialisée dans l'hébergement d'urgence et l'accueil de personnes vulnérables. La ville de Paris a un projet de nouveau quartier sur ce site, mais les travaux ne commenceront qu'en 2017. L'association Aurore propose alors d'investir l'ancien hôpital et de le faire vivre pendant le temps de la transition avec deux autres associations : Yes We Camp, en charge des aménagements et des équipements temporaires, et Plateau Urbain, en charge de la mise à disposition d'espaces pour des acteurs culturels, associatifs, et de l'économie sociale et solidaire. Le but étant de préfigurer le quartier à venir en y installant des activités qui puissent véritablement contribuer à animer et activer le site avec les futures occupations.

L'ancien hôpital se transforme en un véritable quartier : 600 personnes y sont hébergées quotidiennement (250 en foyer de travailleurs migrants et 350 personnes qui sont en grande difficulté, en hébergement d'urgence) et 500 personnes y travaillent. Le lieu est à la fois un espace dédié à l'hébergement d'urgence et un endroit festif. La cohabitation de ces différents usages est rendue possible par l'aménagement spatial et la création d'un espace

« autorisant ». Les installations artistiques et les aménagements ont pour objectif de brouiller les codes urbains des usagers, et permettent ainsi de créer une égale légitimité des différents publics à cohabiter dans le lieu.

La réussite du projet n'était pas garantie, car il prend place dans un quartier aisé de la capitale et les riverains ne se réjouissaient pas forcément de voir s'implanter un centre d'hébergement d'urgence, ainsi que des animations festives qui peuvent être une source de nuisances. Finalement la cohabitation se passe bien et les habitants semblent plus confiants concernant le futur projet urbain : « *c'est une expérience assez fondatrice pour la Ville, c'est tout à fait nouveau et ça devrait nous inspirer pour d'autres quartiers dans Paris* ». (Marion Waller).

Les installations artistiques et les aménagements ont pour objectif de brouiller les codes urbains des usagers, et permettent ainsi de créer une égale légitimité des différents publics à cohabiter dans le lieu.

« PLAY GROUES » APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT, NANTERRE : DÉCLOISONNER LES MÉTIERS DE LA CONCEPTION URBAINE

Geneviève Bernanos

DIRECTRICE DE L'AMÉNAGEMENT,
VILLE DE NANTERRE

Laurence Dupouy-Veyrier

DIRECTRICE DU DÉVELOPPEMENT
CULTUREL, VILLE DE NANTERRE

Céline Crestin

DIRECTRICE DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN,
EPA LA DÉFENSE SEINE ARCHE

Il y a actuellement de nombreux projets d'occupation temporaire à Nanterre, initiés par les aménageurs ou par les acteurs de la culture.

Dans le pavillon du Docteur Pierre, le projet de « Souk Machine » permet à la fois de repenser la programmation urbaine, d'intégrer les associations locales et les habitants au projet urbain et la réappropriation du patrimoine industriel. Cette expérience a conduit la ville à renouveler la démarche sur d'autres terrains.

Sur le chantier du projet d'aménagement « Cœur de Quartier », le laboratoire artistique « Cœur de Chantier » a permis, par une action artistique, « d'embarquer les gens dans la transformation de leur quartier et de les amener à regarder différemment ce qu'est un chantier – d'abord perçu comme source de nuisances » (Céline Crestin). Au total, plus de 40 centres de loisirs et des classes du quartier ont participé à la conception d'œuvres sur le chantier, ce qui représente 900 personnes sur une durée d'environ 3 mois. Les résultats sont positifs : « On a senti un changement de perspective. La préparation et l'appropriation du futur projet étaient vécues différemment. La participation a permis une meilleure prise en compte de chacun ». (Céline Crestin).

Un troisième projet a été lancé par l'EPADESA : le projet « Play Groues ». Le quartier des Groues va connaître des transformations majeures. Dans ce cadre, l'aménageur et la ville ont décidé de préfigurer les futurs aménagements. Un appel à projet a été diffusé pour imaginer des lieux d'animation, des lieux de vie favorisant le développement de nouveaux usages sur le site pour impulser et accompagner la transition urbaine : « Les grandes lignes, les grandes intentions du projet sont définies à l'avance mais on ne peut pas tout cadrer et c'est justement ça l'intérêt : laisser de la place pour des initiatives que l'on n'avait pas prévues. Ne pas faire table rase mais s'appuyer sur l'existant. Cela permet alors de réinventer le projet dans le contexte particulier dans lequel il se trouve, et de mieux s'appuyer sur l'existant ». (Céline Crestin).

Ces exemples témoignent d'un changement dans la manière de faire : de nouveaux acteurs sont intégrés dans le processus de construction de la ville. Ils sont des nouveaux interlocuteurs pour les habitants et préparent les transitions urbaines.

TEMPS DE QUESTIONS / RÉPONSES ANIMÉ PAR **PAUL CHANTEREAU**
Bellastock

Comment parvient-on à intégrer de nouveaux acteurs intermédiaires au projet urbain sans complexifier le mode de gouvernance et sans que cela ne paraisse constituer un désengagement de la part de la collectivité ?

Marion Walter

Ville de Paris

Le fait de moins planifier ce n'est pas un désengagement de la collectivité. Cela revient simplement à faire plus confiance aux acteurs de terrain. C'est donc une manière d'apprendre à travailler plus collectivement. Cela apporte beaucoup à la collectivité. L'occupation temporaire de

l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul permet de se projeter et de l'imaginer en un quartier. Même s'il n'est pas possible de complètement bouleverser la programmation initiale, la démarche nourrit tout le monde, que ce soit l'administration ou les politiques. En ce sens, c'est déjà une forme de préfiguration parce que cela change le processus urbain.

Afin de prolonger cette question de gouvernance et pour commencer à aborder le modèle économique : il semble que les opérateurs de la préfiguration (qui peuvent être Yes We Camp, Plateau Urbain

ou Bellastock) développent de vraies expertises. Pour autant, ils continuent à travailler dans des conditions précaires. Quels types de modèles économiques développer, dans des phases de transition, de préfiguration urbaine ? Est-ce que les opérateurs de terrain peuvent et doivent devenir des outils pour aider à la gouvernance entre les services d'une collectivité ?

Simon Laisney

Plateau urbain

Nous nous positionnons vraiment comme un outil pour les territoires pour aider à assembler ces occupations temporaires. Nous n'avons pas vocation à labelliser des lieux, à ouvrir une marque Plateau Urbain, à ouvrir des centres partout. Néanmoins, nous souhaitons en quelque sorte « contaminer » les projets citoyens en diffusant notre méthodologie afin d'augmenter les chances de réussite d'un projet. Notre rôle dans le projet des « Grands Voisins » a été d'accompagner l'association Aurore. Comme l'association ne pouvait plus étendre la zone d'hébergement d'urgence sur le site, au risque de former quelque chose qui aurait davantage ressemblé à un ghetto en plein milieu du XIV^e arrondissement, il était nécessaire qu'elle diversifie ses activités. Il fallait également qu'elle arrive à payer l'occupation du site, car les coûts de gestion du lieu s'élevaient à plus d'un million d'euros et les subventions allouées pour la mission d'hébergement d'urgence ne suffisaient pas à couvrir tous ces frais. Nous avons effectué une étude, afin de connaître la capacité du site à pouvoir accueillir des activités complémentaires qui permettraient à l'association Aurore d'assurer la gestion globale du site. À Saint-Vincent-de-Paul, ce sont vraiment les usagers, les personnes qui viennent, qui permettent la réussite du projet. Le modèle économique tient sur cela, sur le fait que nous parvenions à définir quels vont être les espaces généreux, ce qui est gratuit dans le projet et ce que l'on va laisser vivre. Sur chaque étage géré par Plateau Urbain par exemple, un espace est laissé libre. Cela pourra devenir une salle de réunion, un espace pour faire une cafétéria. Les personnes qui vont venir s'installer ont cette possibilité. Et nous faisons attention à sélectionner des personnes qui ont envie de partager un projet collectif, plutôt que des personnes qui sont dans une posture de locataires. En outre, nous avons défini un cadre pour gérer la rentrée des redevances au moyen d'un outil numérique permettant de ne pas avoir à frapper à toutes les portes et d'avoir une certaine garantie financière. Nous ne cherchons pas pour autant à trop optimiser l'occupation des bâtiments dans une logique de rentabilité, pour faire du profit. Nous préférons penser des espaces plus respirants.

Notre expertise porte sur cela : accompagner soit un collectif citoyen dans le montage d'un projet viable, soit une structure comme Aurore pour lui permettre

de diversifier son activité d'hébergement d'urgence. Nous sommes en quelque sorte des accompagnateurs de territoires ou de propriétaires immobiliers et nous nous rémunérons sur les territoires ou sur les propriétaires. Le reste est un service gratuit pour le porteur de projet.

Nicolas Detrie

Yes we camp

Sur les questions de préfiguration, nous apportons aussi un soutien moral. Souvent, les différentes parties en présence ne sont pas d'accord lorsque l'on parle du futur, parce qu'elles ne visent pas les mêmes objectifs et que chacun souhaite défendre ce qu'il espère obtenir d'une opération immobilière dans un quartier futur. Ce que nous mettons en œuvre, c'est déjà de faire cohabiter ces forces qui ne sont pas d'accord entre elles. D'abord, il s'agit de les réunir sur la gestion du présent, ce qui est souvent le plus simple car toutes sont à l'épreuve du réel ensemble. Et alors la mécanique humaine de coopération se met en place. En mettant en œuvre cette dynamique sur le quartier de Saint Vincent de Paul, nous voyons par exemple qu'une opération d'urbanisme permet de lutter contre l'exclusion et en même temps permet d'assurer un développement économique. Ces processus vertueux se sont mis en place simplement parce que le propriétaire ne demandait pas de loyer et cela a permis certaines prises de responsabilités.

Concernant le modèle économique, nous sommes artisans de notre propre économie. C'était déjà le cas lorsque nous avons fait une ville éphémère pour le projet de capitale de la culture à Marseille en 2013. Nous sommes à l'équilibre, parce que nous nous payons tous très mal et très peu. Nous nous rémunérons grâce aux recettes commerciales d'un site, c'est-à-dire grâce à la plus-value dégagée par les services de restauration, d'hébergement et de location de salle. Nous passons environ la moitié de notre temps de travail à faire tourner ces outils commerciaux et l'autre moitié pour le commun.

Est-ce que vous travaillez dans des phases de préfiguration du projet urbain ? Est-ce qu'un aménageur ou une collectivité vous rémunère pour votre prestation d'étude (puisque vous êtes pour la plupart architectes ou urbanistes chez Yes We Camp) ?

Nicolas Detrie

Yes we camp

Aujourd'hui, non, nous ne sommes pas rémunérés à ce titre. Nous avons en effet dans notre équipe des architectes et des urbanistes mais aussi d'autres métiers, des constructeurs, des programmeurs, des animateurs... Nous sommes 30 personnes aujourd'hui sur le site de Saint-Vincent-de-Paul. Cette hyper présence,

diffusée à chaque endroit à la fois, permet de donner une coloration d'usage, et engendre une collaboration globale. Le modèle économique n'est pas le même pour tous nos projets. Nous avons un grand projet dans les quartiers Nord à Marseille pour lequel nous savons déjà que nous ne pourrions pas nous autofinancer comme nous pouvons le faire dans le XIV^e à Paris. Nous irons chercher des subventions ailleurs. Dans tous les cas, nous avons toujours besoin d'une dotation de départ, que ce soit un don, ou un soutien de la collectivité. Notre idée aujourd'hui, c'est de faire participer également le privé, les promoteurs, pour contribuer à l'amorçage de l'occupation temporaire. Ils ont déjà compris que la mécanique d'attractivité liée à l'occupation temporaire leur sera bénéfique, par exemple sur leur futur temps de vente.

Depuis ce matin nous parlons de la relation entre arts et aménagement. N'y-a-t-il pas un risque que l'art ne devienne qu'un palliatif dans l'accompagnement des chantiers, quelque chose qui permette de calmer le voisinage en minimisant les nuisances ? Peut-on espérer que cette relation soit plus pérenne, par exemple que certains des artistes ayant participé à la phase transitoire puissent rester une fois que celle-ci est terminée ? Cela demande probablement une politique et un modèle économique un peu plus volontariste. La Fédération des arts de la rue a notamment impulsé le 1% travaux publics dans ce but.

Réponse collective

des membres du projet les grands voisins

Notre objectif, c'est que l'occupation temporaire ait un impact dans le temps, donc nous travaillons sur la pérennisation des rapports entre artistes et habitants. En voyant ce qui se passait à Saint-Vincent-de-Paul, nous avions le sentiment qu'un ADN très particulier était en train de se créer. C'est pour cela que nous allons demander à l'aménageur de réserver une partie de l'espace pour conserver certaines des activités, de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire par exemple. Pour cela, il faut trouver un équilibre avec certaines des activités développées, de sorte que les loyers restent bas, pour permettre leur maintien. En ce qui concerne l'aspect palliatif, l'objectif n'est pas de calmer les riverains, mais de créer de la mixité sociale, entre les riverains et les migrants. Avant les riverains n'avaient jamais rencontré de migrants... maintenant chacun dit que la cohabitation se passe bien.

Réponse collective

des membres du projet Play Groves

Tout l'enjeu se situe dans le dialogue entre le temporaire et le pérenne. Il faut que l'intervention temporaire ne reste pas un mirage, mais corresponde à un pas vers d'autres cultures dans la ville. La réponse se situe dans le tissage entre le projet, la ville et leurs acteurs.

J'identifie deux enjeux. La question de la temporalité : les interventions artistiques doivent s'inscrire à la fois dans le temps du projet mais également à long terme. Un second enjeu est celui de l'articulation entre ce qui vient du territoire et ce qu'on y amène, entre la stratégie du projet et ce qui émerge. Sans ces deux préoccupations, le risque est sinon de rester dans l'anecdotique et l'animation. Comment définir une méthodologie qui dépasse ce risque ?

Réponse collective

des membres du projet Play Groves

Il semble qu'on ne peut pas non plus affirmer que ce qui va être mis en place pendant l'occupation temporaire va toujours être pérennisé dans le temps. Ce n'est pas la volonté de départ de la collectivité, qui, il ne faut pas l'oublier, a des objectifs de construction de logements. Cela ne correspond pas non plus au modèle économique de l'aménagement. Si aucune dynamique ne se crée autour du projet, on ne peut le pérenniser. De plus, certains élus sont inquiets face à l'occupation temporaire, inquiets de ne pas pouvoir revenir en arrière sur certaines occupations. Il faut trouver un équilibre. Le temporaire est donc une nouvelle démarche pour que les citoyens se lancent et participent, mais n'a pas forcément vocation à devenir pérenne.

Tout l'enjeu se situe dans le dialogue entre le temporaire et le pérenne. Il faut que l'intervention temporaire ne reste pas un mirage, mais corresponde à un pas vers d'autres cultures dans la ville.



“ ces exemples témoignent d'un changement dans la manière de faire : de nouveaux acteurs sont intégrés dans le processus de construction de la ville. ils sont des nouveaux interlocuteurs pour les habitants et préparent les transitions urbaines.

DYNAMIQUES ARTISTIQUES, MOBILITÉ ET MAILLAGE DU TERRITOIRE

DIALOGUE ANIMÉ PAR **STÉPHANE LEMOINE**
Urbaniste Architecte - AP 5

Pierre-Emmanuel Béchérand
RESPONSABLE DE LA CULTURE
ET DE LA CRÉATION,
SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS

David Raynal
DIRECTEUR DE LA CULTURE, DU
PATRIMOINE, DU SPORT ET DES
LOISIRS, CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Françoise Billot
CHARGÉE DE PROJETS, MISSION
DE COOPÉRATION TERRITORIALE,
CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Françoise Billot

Compte tenu des dynamiques, notamment celle de Plaine Commune, le Département a souhaité engager un travail sur la relation arts et aménagement, et plus précisément arts et espaces publics. Dans le cadre de la coopération territoriale, le Département travaille avec un certain nombre de territoires pour réaliser et soutenir des projets innovants en matière d'arts et d'aménagement. L'ambition de la collectivité est aujourd'hui de soutenir et d'accompagner d'autres territoires du département dans l'introduction de la dimension artistique dans leurs projets d'aménagement.

Le département a également engagé un projet d'accompagnement artistique et culturel du chantier du prolongement du T1 de Bobigny à Noisy le Sec. Ce projet n'a pas pour objectif de créer des œuvres dans l'espace public, mais bien d'accompagner le chantier en profitant de la diversité des ressources artistiques et culturelles du département et des territoires traversés par le tramway.

Pierre-Emmanuel Béchérand

La Société du Grand Paris est en charge du plus grand projet d'aménagement de transport en Europe à ce jour : le projet du « Grand Paris Express ». Ce dernier prendra la forme d'un nouveau métro parcourant plus de 200 kilomètres, comptant plus de 68 nouvelles gares et 4 nouvelles lignes. La mise en service de ce projet s'échelonne entre 2022 et 2030. Des équipes pluridisciplinaires travaillent sur cette nouvelle infrastructure. Elles regroupent des artistes, des aménageurs, des architectes, des ingénieurs et des professionnels des grands travaux.

La Société du Grand Paris a lancé depuis quatre ans une réflexion sur le rôle de l'art et de la culture au sein d'un projet de transport tel que le Grand Paris Express. Un premier constat est fait : dans toutes les métropoles du monde, la construction de grandes infrastructures a toujours été accompagnée d'une ambition de création artistique. La réflexion autour des questions d'art et de culture est aussi liée à la particularité de ce type de projet. En effet, c'est un chantier de très grande ampleur « *Tous les 800 mètres, des trous seront creusés* ». Cela va donc avoir un impact pour les riverains : les chantiers seront nombreux, denses et les nuisances importantes. Ainsi, l'art et la culture ont été envisagés comme une façon d'implanter cette infrastructure de manière douce, fine et concertée sur les territoires.

dans toutes les métropoles du monde, la construction de grandes infrastructures a toujours été accompagnée d'une ambition de création artistique.



Vous avez parlé d'interventions pendant le temps du chantier : comment avez-vous précisé le cahier des charges pour les interventions artistiques qui se construisent sur ce temps précis du projet ? Comment effectuez-vous le choix des artistes ?

Pierre-Emmanuel Béchérard

Cette question renvoie à une question de fond : comment repense-t-on au XXI^e siècle la politique de la commande publique au regard de la spécificité de notre projet ? Comment dépasser le cadre du 1% artistique ? Nous avons décidé de jouer la carte de la pluridisciplinarité et nous ne sommes pas cantonnés à un seul type d'art. Nous ne resterons pas seulement dans la commande de projets. Nous avons voulu associer les habitants, les acteurs locaux et des richesses culturelles du territoire à la programmation artistique. L'ambition étant d'avoir une co-construction et une participation active des acteurs locaux. L'enjeu est de ne pas imposer des objets artistiques ou des œuvres qui seraient comme parachutés dans les chantiers ou dans l'espace public. Nous souhaitons intégrer les artistes en amont dès la phase de conception du projet.

Qui assure la direction artistique dans vos structures, dans le choix des artistes par exemple ? Qui juge que l'action de l'artiste se déploie correctement, ou plus exactement qu'elle correspond à vos attentes ?

Pierre-Emmanuel Béchérard

La question de l'évaluation d'un projet artistique et de son impact est une question très importante. Nous portons un regard critique sur ce qui est fait en se servant à la fois d'indicateurs d'évaluation comme la jauge publique mais également en émettant un jugement esthétique sur le projet.

David Raynal

Au niveau du département, nous n'avons pas vocation à nous positionner comme directeur artistique, nous avons, en revanche, une exigence de projet.

nous avons voulu associer les habitants, les acteurs locaux et des richesses culturelles du territoire à la programmation artistique. L'ambition étant d'avoir une co-construction et une participation active des acteurs locaux.

”

ÉTAT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE : DE L'ART DE FABRIQUER ET DE PENSER LA VILLE

Pauline Guinard
MAITRE DE CONFÉRENCES
EN GÉOGRAPHIE, ENS PARIS

On fait le constat aujourd'hui que les manifestations de l'art sont de plus en plus présentes en ville. Cela s'explique tout d'abord par le fait que l'art tend à occuper une place et un espace de plus en plus importants dans les sociétés contemporaines. Étant désormais un élément à part entière des économies et des stratégies urbaines, l'art apparaît comme un possible objet d'analyse – parfois convoqué au milieu d'autres considérations, parfois envisagé en lui-même – en particulier pour les études urbaines. On peut parler à cet égard d'un « tournant culturel » en sciences humaines et sociales.

Cette évolution s'est doublée d'un « tournant spatial » en art (cf. Anne Volvey) qui contribue à faire de l'espace non plus un simple support des pratiques et des interventions artistiques, mais un matériau à part entière de celles-ci.

Les chercheurs s'intéressent donc à l'art comme objet de recherche à part entière. L'enjeu est souvent de comprendre pourquoi l'art est de plus en plus présent en ville et dans les projets urbains et, surtout, de réfléchir aux implications sociales et spatiales de la redéfinition du rôle de l'art et des artistes en ville. La question est d'autant plus importante que la « mise en art » de la ville est souvent présentée de manière consensuelle voire acritique : l'art permettrait de développer du lien social, un sens du lieu, des changements sociaux, de lutter contre l'exclusion sociale, de promouvoir l'éducation, etc. Mais ces « fonctions urbaines ou sociales de l'art » sont rarement évaluées et il semble nécessaire à de nombreux chercheurs (cf. Elsa Vivant, Tatiana Debroux, Pauline Guinard, etc.) d'examiner, au-delà de ces discours consensuels, les effets réels de ces stratégies de promotion de l'art en ville.

On s'interroge notamment sur les « effets pervers » de cette mise en art des villes : l'art ne serait-il pas parfois une manière de faire accepter des processus d'exclusion socio-spatiales (cf. Cameron Stuart, Coaffee Jon, Deutsche Rosalyn, Miles Malcolm) ? En confiant une partie de leurs prérogatives à l'art et aux artistes, les acteurs publics ne se désengageraient-ils pas de certaines de leurs missions, notamment sur le plan social ?

Outre un attrait des chercheurs pour l'art comme objet de recherche, on observe aussi chez ces derniers un engouement pour les méthodes artistiques. L'art est alors envisagé comme un outil ou un prisme pour appréhender autrement l'espace, notamment dans ses dimensions plus sensibles (cf. Sarah Mekkjian, Élise Olmedo, Marie-Kenza Bouhaddou, etc.). Certaines démarches s'apparentent à de véritables « recherches-créations ». Les chercheurs s'inspirent des méthodes des artistes pour appréhender la dimension esthétique, émotionnelle, sensible de l'espace qu'ils avaient jusque-là plus de mal à appréhender. Cela repositionne alors l'action du chercheur du côté de la pratique et non plus seulement de la théorie et, réciproquement, cela permet de reconnaître à l'artiste une capacité à produire un savoir sur l'espace.

Notons enfin que les acteurs de la fabrique de la ville ne se contentent plus d'intégrer des artistes à leur projet mais qu'ils financent également des recherches sur ce sujet (cf. thèse CIFRE en géographie et aménagement de Clotilde Kullmann « *La valorisation du projet urbain par la dimension culturelle. Quelles perspectives ?* » co-financée par la SEMAPA).



L'enjeu est de faire la ville autrement : « pour cela, la culture est intégrée au projet de territoire au moyen d'une approche transversale, pleinement territorialisée et implicative ».

PLAINE COMMUNE, DYNAMIQUES ARTISTIQUES ET PRODUCTION D'INNOVATION URBAINE

ANIMÉ PAR **PASCAL FERREN**
Directeur Adjoint du pOlau – Pôle des arts urbains

valentine roy
CHARGÉE DE MISSION TERRITOIRE
DE LA CULTURE ET DE LA CRÉATION,
PLAINE COMMUNE

damaly chum
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT URBAIN
ET SOCIAL, PLAINE COMMUNE

Julien Beller
ARCHITECTE, PRÉSIDENT DU 6B

sarah harper
METTEUR EN SCÈNE,
FICHES THÉÂTRE URBAIN

david cocheton
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT,
PLAINE COMMUNE DÉVELOPPEMENT

valentine roy

Plaine Commune considère l'art et la culture comme un axe transversal de sa politique territoriale avec plusieurs enjeux : « *la préservation et la valorisation du patrimoine, l'accompagnement artistique et culturel de la mutation urbaine en impliquant les habitants, la promotion de l'art dans la ville, l'accompagnement des acteurs culturels dans les enjeux liés au travail, son ADN est marqué par la culture* ».

Plaine Commune porte une attention particulière à la qualité de la commande, à la fois à la manière d'énoncer les éléments de contexte, et à la précision apportée à définir ses attentes et ses objectifs. Il ne s'agit pas d'une direction artistique, l'artiste peut construire sa propre proposition à partir de ses propres cheminements. Tous les artistes ne se reconnaissent pas dans une telle approche. Elle est donc complémentaire d'une politique culturelle plus large. Cette démarche vient nourrir, interroger, impulser autrement tout projet urbain ou conception dans l'espace public : « *nous veillons à ce que cette question soit intégrée dans le budget des projets urbains* ». Cela correspond à une volonté d'avoir un cadre renouvelé de dialogue, d'implication des habitants dans la fabrique de la ville. La démarche repose sur la capacité collective de tous, la collectivité, les artistes, les habitants, à s'efforcer de partager une vision culturelle territoriale : nous faisons le pari que c'est le plus pertinent, bien que le bien-être de son quartier, le commun, soient des idées difficiles à évaluer.

L'enjeu est de faire la ville autrement : « *pour cela, la culture est intégrée au projet de territoire au moyen d'une approche transversale, pleinement territorialisée et implicite* ».

Julien Beller

Le 6B est un lieu de travail, de culture et d'échanges, autogéré, ouvert depuis 2010, situé à Saint-Denis. L'association a rénové un bâtiment pour l'occuper. L'objectif de départ était de construire un lieu de l'« en commun », pour accompagner le développement du nouveau quartier Néaacité à Saint-Denis. Cela se joue notamment par des événements et des temps festifs, comme la « Fabrique à rêves » dont l'objectif est de créer des moments communs pendant l'été, dans l'espace extérieur aux abords du 6B.

Le côté expérimental, assumé, a sa place dans le projet urbain à partir du moment où l'intervention est légitimée. L'artiste a autant sa place dans les équipes de maîtrise d'œuvre que dans les équipes de maîtrise d'ouvrage, car il change la fonction de certains bâtiments, de certains espaces publics. La question de « l'après » est difficile : « *est-ce que l'artiste reste ? Est-ce que l'on crée les conditions pour que le 6B se transforme en une société collective ?* »

sarah harper

Sarah Harper travaille depuis 8 ans dans les banlieues, dont deux ans en Seine Saint Denis. *« Mon point de départ en tant qu'artiste, ce sont les gens, les habitants. Et mon outil principal, c'est le thé. Au début, je passe le plus clair de mon temps à glaner des informations dans la ville. J'installe ma caravane et je laisse la porte ouverte. Je cherche à recueillir des témoignages. Je vais à la rencontre de personnes qui ne vont pas venir d'elles-mêmes [...] »* Il s'agit d'un autre type de collecte, différent des processus de concertation classiques. Sarah Harper s'appuie sur des récits de vie, ce qui permet de faire émerger différents sujets, souvent plus intimes que lors de concertations conventionnelles.

Mais alors, *« que faire de toute cette connaissance accumulée sur les quartiers dans lesquels je réside, en dehors des petits moments événementiels de restitution ? »* Et comment rendre compte des témoignages les plus profonds ? Ne faudrait-il pas accompagner l'artiste d'un animateur local ?

S'immiscer dans le quartier et dans la vie de ses habitants est un travail qui prend du temps. Or, souvent, on ne laisse pas ce temps à l'artiste et on le laisse seul dans cette démarche. C'est un travail difficile, ce dont on ne parle pas.

damaly chum

Plaine Commune a décidé d'intégrer l'art et la culture dans la façon de travailler la ville, dans son projet de territoire : *« le politique a décidé à un moment que l'art et la culture permettraient d'aller vers l'autre, de faire de l'en-commun »*. Pour cela, il est nécessaire de faire un saut de pensée : *« aucun acteur n'a la solution tout seul, quel que soit son domaine d'intervention »*. Il ne s'agit pas seulement d'apporter de la poésie, de ré-enchanter. Il est nécessaire de ré-aborder nos métiers et nos façons de faire, en imaginant que les artistes, ainsi que les habitants, peuvent contribuer à faire évoluer le projet et la programmation dans le bon sens. Peu à peu, on instille cette autre façon de faire dans la pratique de l'aménagement (et donc de la commande).

Il s'agit de mieux percevoir ce qui est attendu, ce qui va améliorer le cadre de vie des habitants et des usagers. L'objectif n'est pas la production d'une œuvre en tant que telle, mais le cheminement, *« pour faire en sorte que le projet que l'on mène contribue à faire évoluer les sociétés, qu'il aille dans le bon sens, avec les bonnes personnes, ce qui permet de toucher le plus grand nombre et notamment ceux qui ne viennent plus s'exprimer »*. Ce processus est un questionnement permanent car les façons de faire sont nombreuses et *« nous ne voulons surtout pas tomber dans le modèle »*.

david cocheton

Les projets urbains se font dans une temporalité longue, composée d'une succession de différentes phases. Dans cette succession, l'intervention artistique a une vraie place à trouver, et dans les phases de transition en particulier.

Cela demande un travail à plusieurs acteurs et compétences. Il faut notamment s'appuyer sur les compétences culturelles développées par les villes, afin de définir un programme et un cahier des charges. Cela permet de donner des réponses efficaces en termes d'appropriation d'espace public, d'appropriation d'un site, afin de mieux appréhender le changement à venir. Car une transformation perturbe les repères et les habitudes de chacun. Le fait de mettre en place une démarche participative (par le biais des artistes) permet de positiver et de faire en sorte que les gens puissent se projeter et participer à la construction du projet. Cela enrichit la démarche des aménageurs et permet de re-questionner les pratiques actuelles, mais cela permet aussi aux habitants de mieux se reconnaître dans les transformations mises en œuvre. Cela renvoie à une question de fond, souvent posée aux aménageurs, qui est : *« Pour qui travaillez-vous ? Pour les services, les administrations, les collectivités ou pour les utilisateurs que sont les habitants ? »*. La réponse n'est jamais simple. Le fait de mettre en place une démarche artistique et culturelle permet de répondre à une certaine ambition, celle d'associer ces demandes issues d'acteurs multiples.

il est nécessaire de ré-aborder nos métiers et nos façons de faire, en imaginant que les artistes, ainsi que les habitants, peuvent contribuer à faire évoluer le projet et la programmation dans le bon sens.



MOTS DE CLÔTURE

maud Le Floch
DIRECTRICE DU POLAU -
PÔLE DES ARTS URBAINS

patrick Braouezec
PRÉSIDENT
DE PLAINE COMMUNE

danièle Premel
VICE-PRÉSIDENTE AU DÉVELOPPEMENT CULTUREL
DE LA MÉTROPOLÉ DU GRAND PARIS

L'art bouscule le système : « on sort des schémas classiques, on est obligé de s'interroger sur les actions que nous menons, y compris dans les processus d'aménagement » (Patrick Braouezec).

Il semble aujourd'hui nécessaire de retrouver du sens, de l'émotion, de l'humain dans la production de la ville et « pour cela, il faut que l'art pénètre toutes les politiques de la ville » (Patrick Braouezec).

L'acteur culturel peut trouver des réponses aux problèmes actuels que pose la production de l'urbain, notamment sur le dialogue à créer avec le citoyen. Il faut cependant être prudent dans ces échanges. Cela peut très bien fonctionner mais « la relation arts-aménagement peut aussi parfois créer de la ségrégation, de la gentrification et avoir alors l'effet inverse du but initialement visé » (Maud Le Floch).

Il faut donc rester attentif et vigilant. Il faut veiller à ce que la culture ne contribue pas à construire une métropole ségrégative, à ce que « la culture ne se transforme pas en un spectacle, une sorte de show permanent, qui ne s'accrocherait plus à la population locale » (Patrick Braouezec).

il faut veiller à ce que la culture ne contribue pas à construire une métropole ségrégative, à ce que « la culture ne se transforme pas en un spectacle, une sorte de show permanent, qui ne s'accrocherait plus à la population locale »

Il faut construire une métropole coopérative, équilibrée et non pas quelques pôles attractifs, cela passe notamment par la co-construction avec les citoyens : « nous avons une grande responsabilité dans la naissance de la métropole. Il faut faire attention à ne pas gommer certains territoires, mais au contraire à prendre appui sur ce qui existe déjà, pour que chacun puisse se retrouver dans cette métropole et s'ouvrir à l'autre » (Danièle Premel).

C'est en ce sens que l'art et la culture peuvent jouer un rôle dans la construction métropolitaine : « je suis intimement convaincu que l'art et la culture peuvent être le ciment du « vivre-ensemble ». Sinon, notre métropole ressemblera à toutes les autres, ce sera une métropole financière » (Patrick Braouezec).

PLAINE COMMUNE A PUBLIÉ EN 2014 UN OUVRAGE INTITULÉ *NOUS SOMMES ICI*. CET OUVRAGE RÉDIGÉ PAR NICOLAS FRIZE, DRESSE UN ÉTAT DES LIEUX DES LIENS ENTRE ART ET ESPACES PUBLICS SUR LE TERRITOIRE DE PLAINE COMMUNE.

SI VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR UN EXEMPLAIRE, CONTACTEZ-NOUS : LATELIER@PLAINECOMMUNE.FR

plainecommune.fr